Envoyé en préfecture le 15/11/2021
Reçu en préfecture le 15/11/2021
Affiché le
ID : 038-253804710-20211110-21_50-DE

SYNDICAT MIXTE NORD DAUPHINÉ

NOTRE SERVICE POUR VOS DÉCHETS c'est tout naturel !

N° 21-50
MISSION AUDIT, CONSEIL ET ASSISTANCE A LA PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE TELEPHONIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN,
Le bureau dûment convoqué le 05 novembre
Habilité par l'article L5211-10 du CGCT
Et la délibération
S'est réuni en session ordinaire au SMND le 10 novembre 2021
Sous la présence de Monsieur Michel FAYET, Président

Nombre de membres en exercice : 8 Présents : 6

PRESENTS :

Monsieur FAYET Michel
Monsieur MARMONIER Pierre
Monsieur ROSET Patrick
Monsieur VILLARD Claude
Monsieur CASTAING Patrick
Monsieur AMEZIANE Karim
Monsieur AMEZIANE Karim

EXCUSEES :

Madame DEBES Céline
Madame FRACHON Marie-Christine

Il est exposé :

www.smnd.fr
1180, Chemin de Rajat -
38540 HEYRIEUX
Tél. : 04 78 40 03 30 - Fax : 04 78 40 56 30 - contact@smnd.fr

Envoyé en préfecture le 15/11/2021
Reçu en préfecture le 15/11/2021
Affiché le
ID : 038-253804710-20211110-21_50-DE

Un appel d'offres a été publié le 17 septembre 2021 pour une mission d'audit, conseil et assistance à la passation des marchés publics de téléphonie avec pour date et heures limites de réception des offres le 28 octobre 2021 à 10 h 00.

Le début des prestations du marché téléphonie est fixé au 1er novembre 2022.

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le mercredi 10 novembre 2021 à 15 h 30.

La commission a attribué le marché à la société IP3C pour un montant de 3 875.00 € HT, soit 4 650.00 € TTC,

Il est donc proposé d'autoriser le président à signer ce marché.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

La présente délibération a été votée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées
HEYRIEUX, le 10 novembre 2021

Michel FAYET,
Président

SYNDICAT MIXTE HEYRIEUX NORD DAUPHINÉ